



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2023-170

PUBLIÉ LE 25 MAI 2023

Sommaire

DRAAF / Service Régional de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (SRPE)

R32-2023-05-22-00005 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - BOUCHET Lucie (3 pages)	Page 3
R32-2023-05-22-00006 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - BROQUET Henri (3 pages)	Page 7
R32-2023-05-22-00007 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - DELATTRE Rémi (3 pages)	Page 11
R32-2023-05-22-00008 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - EARL DE LA GARET FORTAINE (4 pages)	Page 15
R32-2023-05-22-00009 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - FREVILLE Mikael (3 pages)	Page 20
R32-2023-05-22-00010 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - LECCOITE Alain (3 pages)	Page 24
R32-2023-05-22-00019 - Contrôle des structures - Rescrit -GLORIAN Mathieu.odt (3 pages)	Page 28
R32-2023-05-22-00011 - Contrôle des structures - Rescrit - COURTIN Maxime.odt (3 pages)	Page 32
R32-2023-05-22-00012 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL BELLE ILE.odt (4 pages)	Page 36
R32-2023-05-22-00013 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL D HAUT MAINIL.odt (4 pages)	Page 41
R32-2023-05-22-00014 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL DU BREUCQ.odt (3 pages)	Page 46
R32-2023-05-22-00015 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL DUFOUR.odt (4 pages)	Page 50
R32-2023-05-22-00016 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL VERNIER THIERRY.odt (7 pages)	Page 55
R32-2023-05-22-00017 - Contrôle des structures - Rescrit - GAEC BEZU HAULLEUILLE.odt (12 pages)	Page 63
R32-2023-05-22-00018 - Contrôle des structures - Rescrit - GAEC THELLIER Jacques et Julien.odt (6 pages)	Page 76
R32-2023-05-22-00020 - Contrôle des structures - Rescrit - PAQUET Samuel.odt (7 pages)	Page 83
R32-2023-05-22-00021 - Contrôle des structures - Rescrit - PRUVOST Anthony.odt (4 pages)	Page 91
R32-2023-05-22-00022 - Contrôle des structures - Rescrit - SCEA MONCHY.odt (5 pages)	Page 96

DRAAF

R32-2023-05-22-00005

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - BOUCHET
Lucie.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23078
Réf DRAAF : 95

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Madame BOUCHET Lucie
50 chemin cordier
62500 SAINT OMER**

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Madame,

Nous avons réceptionné le 21/02/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 53 a 50 ca dans le cadre de votre inscription. Cette demande a été enregistrée complète le 21/02/2023 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Monsieur BOULIER Loïc à SAINT OMER.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après création une surface de 53 a 50 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 22 mai 2024

Pour le préfet, par son délégué,
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises


Sandrine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23078**

Madame BOUCHET Lucie demeurant à **SAINT OMER** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 53 a 50 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
SAINT OMER	AM161	na 7 a 50 ca
	AM0005	na 10 a 00 ca
	BP0447	na 36 a 00 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00006

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - BROQUET
Henri



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23172
Réf DRAAF : 94

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Monsieur BROQUET Henri
22 rue du château d'eau
62500 ZUDAUSQUES**

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 05/04/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 8 ha 71 a 20 ca dans le cadre de votre installation. Cette demande a été enregistrée complète le 05/04/2023 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par l'INDIVISION CLAY Philippe et Monique à SERQUES.

Des éléments renseignés dans votre dossier il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 8 ha 71 a 20 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par subdéléguée,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises


Blanche CUVILLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérécourse citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23172**

Monsieur BROQUET Henri demeurant à **ZUDAUSQUES** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 8 ha 71 a 20 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
SERQUES	ZB171	ha 13 a 78 ca
	ZB170	ha 22 a 65 ca
	ZB172	ha 52 a 87 ca
	ZB42	2 ha 20 a 70 ca
	ZB70	ha 87 a 00 ca
	ZB63	1 ha 42 a 20 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00007

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - DELATTRE

Rémi



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23072
Réf DRAAF : 93

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur DELATTRE Rémi
1 rue du cas
62310 VINCLY

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 20/02/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 28 ha 27 a 50 ca dans le cadre de l'agrandissement de votre exploitation individuelle. Cette demande a été enregistrée complète le 26/03/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est joint en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Monsieur DELANNOY Jean-Michel à RECLINGHEM.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 24 ha 14 a 25 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous n'êtes pas pluriactif,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par son délégué,
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises


Sandrine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23072

Monsieur **DELATTRE Rémi** demeurant à **VINCLY** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 6 ha 13 a 12 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
RECLINGHEM	AB181	ha 31 a 77 ca
	AB182	ha 8 a 54 ca
	ZC98	ha 45 a 32 ca
	ZC96	ha 22 a 82 ca
	ZC95	ha 34 a 75 ca
	ZC92	ha 79 a 68 ca
	ZC91	ha 77 a 89 ca
	ZC94	ha 55 a 83 ca
	ZC93	ha 45 a 71 ca
	ZD41	ha 14 a 65 ca
	ZC60	ha 20 a 50 ca
	ZC6	ha 75 a 66 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00008

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - EARL DE LA
GAIE FONTAINE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

Réf. : 62-23098
Réf. DRAAF : 87

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL DE LA GAIE FONTAINE

Monsieur COQUELLE Hubert

1 rue francois ducor.

62860 OISY LE VASSIER

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 06/03/2023, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 68 ha 97 a 70 ca dans le cadre de la cession de baux entre Monsieur COQUELLE Yves (associé exploitant sortant de l'EARL) et Monsieur COQUELLE Hubert (associé exploitant de l'EARL) sans modification de la surface de la société.

Cette demande a été enregistrée complète le 06/03/2023 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération cadastrale peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des baux.

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par subdéléguée
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVILLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérécourse citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/4

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23098**

EARL DE LA GAIE FONTAINE représentée par **Monsieur COQUELLE Hubert** demeurant à **OISY LE VERGER** a déposé une demande non soumise à autorisation d'exploiter pour : 68 ha . 70 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
AUBENCHEUL-AU-BAC	U 467	ha . 8 a. 95 ca.
	U 476	ha . 29 a. 10 ca.
	ZA 15	1 ha . 34 a. 30 ca.
	U 478	ha . 30 a. 85 ca.
	U 484	ha . 4 a. 80 ca.
	ZA 12	ha . 16 a. 78 ca.
	ZA 14	ha . 26 a. 30 ca.
	ZA 5	ha . 29 a. 30 ca.
EPINOY	ZA 9	ha . 41 a. 30 ca.
	ZA 10	ha . 48 a. 10 ca.
	ZA 11	1 ha . 17 a. 80 ca.
	ZA 12	2 ha . 91 a. 70 ca.
BOURLON	ZR 131	4 ha . 46 a. 87 ca.
	ZR 132	ha . 65 a. 53 ca.
	ZR 133	2 ha . 79 a. 63 ca.
	ZR 134	ha . 15 a. 20 ca.
	ZR 135	ha . 40 a. 25 ca.
	ZR 136	ha . 35 a. 54 ca.
OISY LE-VERGER	ZB 85	ha . 12 a. 29 ca.
	ZB 87	2 ha . 67 a. 14 ca.
	ZA 28	1 ha . 00 a. 00 ca.
	ZE 47	5 ha . 76 a. 00 ca.
	ZK 31	ha . 75 a. 20 ca.
	ZL 60	1 ha . 04 a. 00 ca.
	ZB 92	2 ha . 83 a. 31 ca.
	ZB 95	2 ha . 82 a. 01 ca.
	ZE 48	2 ha . 61 a. 00 ca.
	ZE 49	4 ha . 09 a. 00 ca.
	ZE 43	ha . 6 a. 80 ca.
ZL 67	3 ha . 40 a. 00 ca.	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

	ZL 98	1 ha . 67 a. 00 ca.
	ZL 68	1 ha . 19 a. 00 ca.
	ZL 91	ha . 43 a. 00 ca.
	ZL 99	3 ha . 39 a. 10 ca.
OISY-LE-VERGER	ZE 53	ha . 94 a. 00 ca.
	ZK 10	ha . 6 a. 00 ca.
	ZE 52	2 ha . 13 a. 00 ca.
	ZE 84	ha . 94 a. 20 ca.
	ZE 51	1 ha . 62 a. 00 ca.
	ZI 16	ha . a. 35 ca.
	ZI 17	10 ha . 03 a. 30 ca.
	ZI 20	1 ha . 25 a. 00 ca.
	ZA 166	ha . 6 a. 70 ca.
	ZE 44	ha . 40 a. 00 ca.
	ZL 69	ha . 48 a. 00 ca.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

4/4

DRAAF

R32-2023-05-22-00009

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - FREVILLE

Mickaël



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23123
Réf DRAAF : 96

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Monsieur FREVILLE Mickaël
58 rue du Groseillier
62134 LISBOURG**

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 16/03/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 9 ha 83 a 52 ca dans le cadre de l'agrandissement de votre exploitation individuelle. Cette demande a été enregistrée complète le 16/03/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Monsieur LAMORILLE Michel à LISBOURG.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 62 ha 78 a 50 ca inférieure au seuil de contrôle 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 22 mai 2024

Pour le préfet, par son délégué,
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Emeline LUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23123

Monsieur FREVILLE Mickaël demeurant à **LISBOURG** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 9 ha 83 a 52 ca.

Communes	Références cadastrales	Superficie
LISBOURG	0A 0168	ha 24 a 53 ca
	0A 0169	ha 24 a 13 ca
	0A 0662	ha 31 a 54 ca
	0D 0445	ha 29 a 98 ca
	0D 0452	ha 10 a 66 ca
	0A 0006	ha 34 a 06 ca
	0A 0153	ha 23 a 59 ca
	0A 0958	ha 43 a 63 ca
	0D 0538	ha 43 a 94 ca
	0A 0156	ha 12 a 49 ca
	0A 0658	ha 97 a 25 ca
	0A 0659	ha 9 a 11 ca
	0D 0446	ha 57 a 91 ca
	0D 0447	ha 48 a 96 ca
	0A 0149	ha 37 a 42 ca
	0D 0405	ha 39 a 95 ca
	0D 0469	ha 47 a 50 ca
	0D 0537	ha 36 a 36 ca
	0A 0959	ha 35 a 67 ca
	ZC 0048	ha 99 a 20 ca
ZC 0049	1 ha 95 a 67 ca	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00010

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - LECOMTE
Alain



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23075
Réf DRAAF : 97

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Monsieur LECOMTE Alain
3 bis grand rue
62860 BARALLE**

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 20/02/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 4 ha 25 a 40 ca dans le cadre de l'agrandissement de votre exploitation individuelle. Cette demande a été enregistrée compte le 20/02/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Monsieur LECOMTE Didier à BARALLE.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 40 ha 62 a 40 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 22 mai 2024

Pour le préfet, par sa déléguée,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises


Sandrine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23075**

Monsieur LECOMTE Alain demeurant à **BARALLE** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 4 ha 25 a 40 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
62860 BARALLE	000 ZE 44	0.6100
62860 BARALLE	000 ZE 35	0.5640
62860 BARALLE	000 ZE 39	0.1420
62860 BARALLE	000 ZE 40	0.2070
62860 BARALLE	000 ZE 42	1.3340
62860 BARALLE	000 ZE 43	0.5330
62860 BARALLE	000 ZE 37	0.2020
62860 BARALLE	000 ZE 41	0.1790
62860 BARALLE	000 ZE 38	0.1950
62860 BARALLE	000 ZE 36	0.2720

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00019

Contrôle des structures - Rescrit -GLORIAN
Mathieu.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. : 62-23152
Réf. DRAAF : 86

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur GLORIAN Mathieu
BRASSERIE PAYSANNE DE MARTOIS
5ter rue de Roey
62580 GAVPELLE

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 07/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en un agrandissement.

Des éléments renseignés dans votre courrier, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 26 ha 21 a 25 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous n'êtes pas pluriactif
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDR de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre situation a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2024

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier et de structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Blandine JVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23152**

Monsieur **GLORIAN Mathieu** demeurant à **GAVRELLE** a déposé un rescrit pour : 21 ha 77 a 25 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
GAVRELLE	ZN4	ha 90 a 90 ca
	ZN5	ha 89 a 89 ca
	ZN7	2 ha 25 a 7 ca
	ZN8	2 ha 31 a 0 ca
	ZN9	2 ha 03 a 0 ca
	ZN20	ha 38 a 50 ca
	ZN21	2 ha 09 a 10 ca
	ZN68	3 ha 04 a 26 ca
	ZN72	2 ha 08 a 90 ca
	ZN75	ha a 99 ca
	ZN3	4 ha 43 a 60 ca

DRAAF

R32-2023-05-22-00011

Contrôle des structures - Rescrit - COURTIN

Maxime.courtin



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23109
Réf. DRAAF : 79

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur COURTIN Maxime
2 rue du Pont Brognon
62310 HEZECQUES

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 11/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en un agrandissement.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 24 ha 84 a 64 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDSEA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

En conséquence de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier et de structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Blairdine CROVELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

Monsieur **COURTIN Maxime** demeurant à **HEZECQUES** a déposé un rescrit pour 7 ha 82 a 60 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
HEZECQUES	B245	ha 64 a 70 ca
	ZB32	ha 61 a 77 ca
	B219	1 ha 44 a 7 ca
	B220	ha 49 a 6 ca
	B37	ha 7 a 10 ca
	ZA03	ha 21 a 1 ca
	ZB31	ha 4 a 1 ca
	ZA1	ha 76 a 15 ca
	ZB30	1 ha 0 a 26 ca
MATRINGHEM	B294	ha 92 a 00 ca
	B296	ha 23 a 30 ca
	B295	ha 21 a 85 ca

DRAAF

R32-2023-05-22-00012

Contrôle des structures - Rescrit - EARL BELLE
ILE.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23150
Réf. DRAAF : 88

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL BELLE ILE

Monsieur BOURGEOIS Olivier
2 impasse Belle Ile
62180 TIGNY NOUVELE

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en la transformation de l'exploitation individuelle de Monsieur BOURGEOIS Olivier en EARL BELLE ILE sans autre modification. Monsieur BOURGEOIS Olivier sera l'unique associé exploitant gérant l'EARL.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été initiée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations qui vous ont été transmises erronées.


Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVILLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23150**

EARL BELLE ILE représentée par **Monsieur BOURGOIS Olivier** demeurant à **TIGNY NOYELLE** a déposé un rescrit pour : 101 ha 20 a 70 ca

COMMUNE	Section	N°	CONTENANCE
CONCHIL LE TEMPLE	ZB	0019	5 ha 38 a 73 ca
CONCHIL LE TEMPLE	ZC	0012	4 ha 65 a 11 ca
NEMPONT SAINT FIRMIN	ZA	0012	3 ha 12 a 5 ca
NEMPONT SAINT FIRMIN	ZA	0015	1 ha 37 a 0 ca
TIGNY NOYELLES	ZC	0035	0 ha 35 a 46 ca
TIGNY NOYELLES	ZD	0031	0 ha 01 a 10 ca
NEMPONT SAINT FIRMIN	ZA	0014	1 ha 04 a 36 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0032	0 ha 82 a 50 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0043	9 ha 74 a 07 ca
TIGNY NOYELLE	AB	0001	4 ha 74 a 70 ca
TIGNY NOYELLE	ZA	0052	0 ha 16 a 75 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0053	0 ha 03 a 36 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0042	0 ha 11 a 17 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0043	0 ha 02 a 71 ca
TIGNY NOYELLE	AB	0094	0 ha 75 a 20 ca
TIGNY NOYELLE	AB	0095	0 ha 26 a 00 ca
TIGNY NOYELLE	AB	0096	0 ha 07 a 36 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0243	0 ha 45 a 79 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0002	2 ha 89 a 00 ca
NEMPONT SAINT FIRMIN	ZC	0036	0 ha 58 a 77 ca
BOULLENT	ZE	0013	12 ha 08 a 83 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0017	4 ha 97 a 67 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0029	1 ha 14 a 70 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0033	0 ha 82 a 50 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0041	4 ha 65 a 75 ca
NEMPONT SAINT FIRMIN	ZA	0013	1 ha 52 a 28 ca
FORST MAHON PLAGE	AC	0006	3 ha 25 a 80 ca
FORST MAHON PLAGE	AC	0008	3 ha 21 a 43 ca
FORST MAHON PLAGE	AC	0009	0 ha 81 a 20 ca
TIGNY NOYELLE	AB	0225	4 ha 09 a 30 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

TIGNY NOYELLE	ZB	0003	4 ha 03 a 53 ca
TIGNY NOYELLE	ZC	0001	1 ha 42 a 79 ca
TIGNY NOYELLE	ZD	0002	4 ha 22 a 82 ca
TIGNY NOYELLE	ZC	0022	4 ha 70 a 96 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0004	6 ha 49 a 70 ca
TIGNY NOYELLE	ZB	0005	ha 89 a ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00013

Contrôle des structures - Rescrit - EARL D HAUT
MAINIL.cdt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23170
Réf. DRAAF : 84

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL D'HAUT MAINIL

Messieurs CANNESSON Jean-Joachim, Bertrand
48 rue de fillievres
62390 QUOEUX - HAUT MAINIL

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 05/04/2023, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et constatant l'entrée de Monsieur CANNESSON Bertrand dans l'EARL D'HAUT MAINIL sans apport de superficie.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Monsieur CANNESSON Bertrand remplit la condition de capacité professionnelle,
- Monsieur CANNESSON Bertrand est pluriactif et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du S.M.C.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du DDTMA de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à l'autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime d'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre demande a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par subdélégation
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Andine LUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23170**

EARL D'HAUT MAINIL représentée **Messieurs CANNESSON Edouard, Bertrand** demeurant à **QUOEUX HAUT MAINIL** a déposé un rescrit pour : 155 ha 63 a 84 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
62770 FILLIÈVRES	000 ZR 32	3 ha 3 a 50 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZR 7	1 ha 34 a 4 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZR 31	1 ha 5 a 70 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AR 47	1 ha 29 a 52 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 15	1 ha 67 a 55 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 17	1 ha 56 a 18 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 7	1 ha 67 a 85 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 9	3 ha 93 a 82 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 6	15 ha 08 a 63 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 12	3 ha 99 a 10 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZK 19	1 ha 55 a 82 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 1	1 ha 40 a 12 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZI 5	1 ha 35 a 50 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 1	12 ha 54 a 89 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZR 28	1 ha 15 a 40 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZP 4	5 ha 06 a 30 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZI 5	1 ha 82 a 10 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZV 7	3 ha 63 a 20 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZR 1	3 ha 54 a 90 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZR 2	1 ha 60 a 30 ca
62770 FILLIÈVRES	000 ZT 50	7 ha 13 a 70 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 10	1 ha 65 a 39 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AR 46	2 ha 45 a 99 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 4	2 ha 36 a 36 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 3	13 ha 11 a 56 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 2	13 ha 75 a 14 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AR 45	3 ha 59 a 29 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZK 20	14 ha 53 a 88 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZK 18	1 ha 79 a 98 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 ZI 5	1 ha 41 a 08 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 19	1 ha 13 a 44 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 20	1 ha 7 a 51 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 94	1 ha 60 a 31 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 80	1 ha 79 a 08 ca
62390 QUOEUX-HAUT-MAÎNIL	000 AV 93	1 ha 80 a 00 ca
62270 CONCHY-SUR-CANCHE	000 ZC 4	4 ha 52 a 80 ca
62270 CONCHY-SUR-CANCHE	000 ZC 14	1 ha 16 a 80 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

62270 CONCHY-SUR-CANCHE	000 ZM 13	ha 11 a 80 ca
62270 FLERS	000 OC 470	ha 90 a 77 ca
62270 FLERS	000 ZD 6	ha 63 a 70 ca
62270 FLERS	000 ZD 50	ha 79 a 20 ca
62270 FLERS	000 OC 472	ha 5 a 88 ca
62130 HÉRICOURT	000 ZC 81	2 ha 16 a ca
62270 MONCHEL-SUR-CANCHE	000 ZC 15	3 ha 4 a 60 ca
62390 ROUGEFAY	000 ZE 10	8 ha 28 a ca
62390 ROUGEFAY	000 ZE 16	ha a 00 ca
62270 FLERS	000 ZD 70	57 a 0 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00014

Contrôle des structures - Rescrit - EARL DU
BREUCQ.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23128
Réf. DRAAF : 82

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL DU BREUCQ

Messieurs CAROUX Guillaume, MERY
DE MONTIGNY

1306 route de Monteville

62142 BELLE ET HUILLEFORT

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en l'installation de Monsieur CAROUX Guillaume au sein de l'EARL DU BREUCQ sans apport de superficie supplémentaire.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Monsieur CAROUX Guillaume remplit la condition de capacité professionnelle,
- Monsieur CAROUX Guillaume est marié et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du DDTM de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime d'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre demande a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises


Blainine CUELLIER

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23128**

EARL DU BREUCQ représentée par Messieurs **CAROUX Guillaume, MERY DE MONTIGNY Marc** demeurant à **BELLE ET HOULLEFORT** a déposé une demande d'autorisation d'exploiter pour : 56 ha 94 a 85 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
BELLE ET HOULLEFORT	B461	ha 6 a 51 ca
	B175	8 ha 78 a 5 ca
	B175	1 ha 7 a 70 ca
	B335	10 ha 70 a 3 ca
	B335	ha 4 a 58 ca
	B345	13 ha 05 a 86 ca
	B345	ha 32 a 64 ca
	B469	1 ha 68 a 20 ca
	B580	ha 75 a 87 ca
CONTEVILLE LES BOULOGNE	A308	ha a 73 ca
	A308	ha a 73 ca
	A309	ha 6 a 17 ca
	A309	ha 6 a 17 ca
WIERRE EFFROY	C 1	4 ha 00 a 00 ca
	C5	1 ha 33 a 97 ca
	C 2	3 ha 99 a 79 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00015

Contrôle des structures - Rescrit - EARL
DUFOUR.ods



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23105
Réf. DRAAF : 80

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL DUFOUR

Monsieur DUFOUR Arnaud
1 rue de la canonné
62270 LINZEUX

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 05/03/2023, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et concernant l'installation de Monsieur DUFOUR Arnaud au sein de l'EARL DUFOUR sans apport de superficie supplémentaire.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Monsieur DUFOUR Arnaud remplit la condition de capacité professionnelle,
- Monsieur DUFOUR Arnaud est actif et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du DDTMA de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime d'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre demande a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par sa délégation,
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Blandine JVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23105**

EARL DUFOUR représentée par **Monsieur DUFOUR Arnaud** demeurant à **LINZEUX** a déposé une demande d'autorisation d'exploiter pour : 80 ha 10 a 17 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
62770 FILLIÈVRES	000 ZB 33 (A)	0.3250
62770 FILLIÈVRES	000 ZB 33 (B)	0.1177
62770 FILLIÈVRES	000 ZB 34 (A)	0.4000
62770 FILLIÈVRES	000 ZB 34 (B)	11.4087
62770 FILLIÈVRES	000 OC 78	0.7975
62770 FILLIÈVRES	000 OC 87	1.0355
62770 FILLIÈVRES	000 OC 88	1.9133
62770 FILLIÈVRES	000 OC 89	1.7780
62770 FILLIÈVRES	000 OC 11	0.2952
62770 FILLIÈVRES	000 OB 87	0.4785
62770 FILLIÈVRES	000 OB 11	1.5440
62770 FILLIÈVRES	000 ZW 1	0.4000
62770 FILLIÈVRES	000 ZB 41	2.9600
62770 FILLIÈVRES	000 ZB 65	5.2515
62770 FILLIÈVRES	000 ZL 4 (J)	0.5893
62770 FILLIÈVRES	000 ZL 9 (K)	0.2947
62770 FILLIÈVRES	000 ZL 52	1.4970
62270 LINZEUX	000 OB 151	0.4180
62270 LINZEUX	000 OB 209	0.8960
62270 LINZEUX	000 OB 215	0.0435
62270 LINZEUX	000 OB 216	0.6045
62270 LINZEUX	000 OB 226	0.2900
62270 LINZEUX	000 OB 230	0.1747
62270 LINZEUX	000 OB 232	0.1110
62270 LINZEUX	000 OB 233	0.1115
62270 LINZEUX	000 OB 235	0.0801
62270 LINZEUX	000 OB 236	0.1370
62270 LINZEUX	000 OB 239	0.1725
62270 LINZEUX	000 OB 311	0.6660
62270 LINZEUX	000 ZB 8	9.6050
62270 LINZEUX	000 ZD 18 (A)	1.8135
62270 LINZEUX	000 ZD 18 (C)	0.4570
62270 LINZEUX	000 ZD 21	3.0940
62270 LINZEUX	000 ZD 22	1.4860

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
62270 LINZEUX	000 ZD 29 (J)	1.5360
62270 LINZEUX	000 ZD 29 (K)	1.5360
62270 LINZEUX	000 ZD 52	0.3060
62270 LINZEUX	000 ZD 102	0.2100
62270 LINZEUX	000 ZE 54	1.4413
62270 LINZEUX	000 ZE 56	0.6200
62270 LINZEUX	000 ZE 58	0.0920
62270 LINZEUX	000 OB 227	0.0800
62270 LINZEUX	000 OB 228	0.0905
62270 MONCHEL-SUR-CANCHE	000 ZH 41	3.0520
62770 NOYELLES-LÈS-HUMIÈRES	000 ZB 55	0.6310
62770 WILLEMANT	000 ZC 15 (J)	2.5500
62770 WILLEMANT	000 ZC 15 (K)	1.2750
62770 WILLEMANT	000 ZC 17	0.2090
62770 WILLEMANT	000 ZC 18	0.2710
62770 WILLEMANT	000 OB 180	0.3991
62770 WILLEMANT	000 OB 181	0.7781
62770 WILLEMANT	000 OB 184	0.3985
62770 WILLEMANT	000 OB 185	0.7575
62770 WILLEMANT	000 OB 186	0.7636
62770 WILLEMANT	000 OB 187	1.3286
62770 WILLEMANT	000 OB 188	1.0023
62770 WILLEMANT	000 OB 196	0.2140
62770 WILLEMANT	000 OB 197	0.3088
62770 WILLEMANT	000 OB 198	0.3003
62770 WILLEMANT	000 OB 507	0.4044
62770 WILLEMANT	000 OB 508	0.4249
62770 WILLEMANT	000 OB 509	0.7823
62770 WILLEMANT	000 OB 513	1.1385
62770 WILLEMANT	000 OB 514	0.3220
62770 WILLEMANT	000 ZI 50	2.2330
62770 LINZEUX	000 ZL 8	1.2320

DRAAF

R32-2023-05-22-00016

Contrôle des structures - Rescrit - EARL VERNIER
THIERRY.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23140
Réf. DRAAF : 91

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL VERNIER THIERRY

Madame, Monsieur VERNIER Martine et
Thierry

20 Grande Rue
62140 REGNAUVILLE

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en l'installation de Madame VERNIER Martine au sein de l'EARL VERNIER THIERRY sans apport de superficie.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Madame VERNIER Martine remplit la condition de capacité professionnelle,
- Madame VERNIER Martine est solvable et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du DSRFA de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à l'autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime d'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre demande a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2024

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier et de structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises


Blaindine CUVELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23140

EARL VERNIER THIERRY représentée par Madame, Monsieur, **VERNIER** Martine demeurant à **REGNAUVILLE** a déposé un rescrit pour : 91 ha 96 a 91 ca

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES													
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERF.		
DUPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	ETO	Buis-Flic	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Superficie
			(1)										
62	219	C	00079			ZB 0007			02	T			042 10
						ZB 0008			02	T			112 20
62	219	C	00093			ZB 0026			J 01	T			129 40
						ZB 0028			K 03				064 70
62	219	C	00131			AD 0091				J			005 50
						AD 0092							010 57
						AD 0093			01	P			030 71
						AD 0094			01	P			089 87
62	219	G	00033			ZB 0006			02	T			025 60
						ZB 0007			02	T			159 70
						ZB 0007			02	T			054 50
										* TOTAL DU COMPTÉ =	239 80		
62	219	G	00055			0115			01	P			002 24
62	219	G	00056			AB 0093			01	P			001 01
62	219	G	00058			ZB 0044			01	T			522 40
						ZC 0030			J 02	T			023 20

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																		
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFIC							
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Fac	CLASSE	Groupes	Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca		
			(1)															
62	219	G	00058	○	ZC	0030		K	03	T				1607				
					ZC	0030		L	04	T				1607				
					ZC	0038			03	P				3007				
														* TOTAL DU COMPTE = 7290				
62	219	J	00004	○	AD	0062			02	P				2000				
														* TOTAL DU COMPTE = 2000				
62	219	L	00104		AB	0109			01	P				00316				
														* TOTAL DU COMPTE = 00316				
62	219	S	00034		ZB	0025			02	T				06530				
														* TOTAL DU COMPTE = 06530				
62	219	V	00023		ZB	0028			03	P				04020				
					ZB	0041				T				01220				
					ZB	0060				T				11280				
														* TOTAL DU COMPTE = 16520				
62	219	W	00025		AB	0101			01	P				00146				
					AB	0102			01	P				04621				
					AB	0103			01	P				01401				
														* TOTAL DU COMPTE = 06168				
					* TOTAL COMMUNE DE SAUMONT											240494		
62	222	C	00053		Z	0036			01	T				01336				
					Z	0037			01	T				01587				
														* TOTAL DU COMPTE = 02923				
62	222		0068		ZE	0011			A	02	T			27720				
					ZE	0011			B	03	P			52880				
														* TOTAL DU COMPTE = 80600				
					* TOTAL COMMUNE DE CHERIENNES											83523		
62	382	G	00102		ZD	0005			01	T				08229				
														* TOTAL DU COMPTE = 08229				
62	382		00103	○	ZC	0043			01	T				10734				
					ZD	0006			01	T				08228				
					ZM	0025			J	03	T			12375				

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES												
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	ETC	Sub-Finc CLASSE	GROUPES CULTURE	ANT	CULT CAD	Ha
62	382	G	00103	O	ZM	0025		K 04 T				237
												* TOTAL DU COMPTE = 42
												* TOTAL COMMUNE DE GOUY ST ANDRE 941
62	395	G	00018		ZA	0015		J 01 T				290
					ZA	0015		K 02 T				9430
												* TOTAL DU COMPTE 37720
62	395	V	00006		ZA	0014		01 T				04210
												* TOTAL DU COMPTE = 04210
												* TOTAL COMMUNE DE GUIGNY 41930
62	481	C	00037		ZA	0007		02 T				31910
												* TOTAL DU COMPTE = 31910
62	481	V	00012		ZA	0006		02 T				31880
												* TOTAL DU COMPTE = 31880
												* TOTAL COMMUNE DE LA MOYE 63790
62	677	M	00065		ZK	0003		03 T				03560
												* TOTAL DU COMPTE = 03560
62	677	V	00027		ZK	0005		03 T				10890
												* TOTAL DU COMPTE = 10890
												* TOTAL COMMUNE DE LE QUESNOY EN ARTOIS 14450
62	700	B	00053		ZB	0020		J 01 T				05841
					ZB	0020		K 02 T				05842
												* TOTAL DU COMPTE = 11683
62	700	C	00005	O	ZB	0031		02 P				16132
					ZD	0039		03 T				09626
												* TOTAL DU COMPTE = 25758
62	700	C	00040		ZB	0055		01 P				01050
												* TOTAL DU COMPTE = 01050

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Fac	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
			(1)												
62	700	C	00041	O	ZD	0048			01	P			0	65	
													* TOTAL DU COMPTE =		0956
62	700	C	00042	O	ZB	0082			01	P					
													* TOTAL DU COMPTE =		371
62	700	D	00033		ZB	0027			J 02	T			0		
					ZB	0027			K 03	T			53	15	
													* TOTAL DU COMPTE =		630
62	700	E	00003		ZB	0021			J 01	T			155	30	
					ZB	0021			K 02	T			155	30	
					ZB	0059			01	P			058	53	
													* TOTAL DU COMPTE =		36713
62	700	G	00045		ZA	0008			04				105	68	
					ZA	0014			03	T			177	86	
					ZA	0018			03	T			028	84	
					ZA	0041			03	T			017	83	
					ZA	0042			04	T			092	84	
					ZA	0044			03	T			090	99	
					ZF	0007			02	P			151	89	
					ZI	0007			01	P			295	48	
													* TOTAL DU COMPTE =		96141
62	700	G	00047		A	0009			01	P			102	55	
													* TOTAL DU COMPTE =		10255
62	700	H	00023		ZD	0032			J 01	T			055	35	
					ZD	0032			K 02	T			055	35	
													* TOTAL DU COMPTE =		11070
62	700	L	00068		ZB	0056			01	P			071	91	
													* TOTAL DU COMPTE =		07191
62	700	M	00037	O	ZB	0058			01	P			039	99	
													* TOTAL DU COMPTE =		03999
62	700	R	00053		ZA	0013			03	T			498	91	
													* TOTAL DU COMPTE =		49891
62	700	V	00009		ZA	0047			J 03	T			067	72	
					ZA	0047			K 04	T			067	72	
					ZB	0022			J 01	T			143	54	
					ZB	0022			K 02	T			143	55	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub-Flec	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	Ca	
			(1)												
62	700	V	00009		ZB	0023			02	T			60	39	
					ZB	0024			02	T			143	02	
					ZB	0025			02	P			07	75	
					ZB	0028			J	02	T		52		
					ZB	0028			K	03	T		2	59	
					ZB	0029			J	02	T				
					ZB	0029			K	03	T		12	15	
					ZB	0030			J	02	T		6	81	
					ZB	0030			K	03	T		6	81	
					ZB	0081			01	P			100	00	
					ZD	0038			02	P			299	31	
									* TOTAL DU COMPTES				1327	66	
62	700	V	00011		ZB	0026			02				031	80	
									* TOTAL DU COMPTES =				031	80	
					* TOTAL COMMUNE DE REGNAULVILLE									4235	63

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
 518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
 courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00017

Contrôle des structures - Rescrit - GAEC BEZU
HAULLEVILLE.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23169
Réf. DRAAF : 85

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

GAEC BEZU HAULLEVILLE

Madame, Messieurs BEZU Christine,
Bernard, Adrien, Anthony
rue perdue

62390 QUOFUX HAULLEVILLE MAISNIL

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 05/04/2023, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et constatant l'installation de Monsieur BEZU Anthony au sein du GAEC BEZU HAULLEVILLE sans ajout de superficie supplémentaire.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Monsieur BEZU Anthony remplit la condition de capacité professionnelle,
- Monsieur BEZU Anthony est pluririsqué et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du DSRFA de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à l'autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre demande a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023.

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier et de structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Blondine CVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télécours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/12

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23169

GAEC BEZU HAULLEVILLE représentée par Madame, Messieurs **BEZU Christine, Bernard, Adrien, Anthony** demeurant à **QUOEUX HAUT MAISNIL** a déposé un rescrit pour : 287 ha 49 a 14 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
QUOEUX HAUT MAISNIL	ZL 14	3 ha 09 a 3 ca
	ZD 20	1 ha 2 a 73 ca

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES								SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Finc	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CUL CAD	Ha	A	Ca	
62	060	B	00337	D		ZN 0014		J 04	T				31274			
						ZN 0014		K 05	T				15636			
																* TOTAL DU COMPTE =
62	060	B	00560			ZN 0062		03	T				02340			
						ZN 0064		03	T				16550			
																* TOTAL DU COMPTE =
62	060	C	00513			ZN 0051		03	T				04200			
						ZN 0051		05	P				05130			
						ZN 0051		J 03	T				07510			
						ZN 0051		K 04	T				07510			
						ZN 0072		J 03	T				20900			
						ZN 0072		K 04	T				20900			
												* TOTAL DU COMPTE =		66150		
* TOTAL COMMUNE D' AUXI LE CHATEAU													131950			
62	182	H	00009			ZH 0009		03	T				03122			
						ZH 0010		01	T				15578			
						ZH 0013		J 01	T				31314			
						ZH 0013		K 03	T				33260			
						ZH 0027		01	T				34418			
						ZM 0037		J 04	T				12612			
						ZM 0037		K 05	T				08976			
												* TOTAL DU COMPTE =		139280		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																					
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE										
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Flec	CLASSE	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca						
62	182	M	00030	O		ZH 0025		J 01	T				374 16								
						ZH 0025		K 03	T			374 16									
						* TOTAL DU COMPTE =						708 32									
62	182	P	00038	O		ZD 0017		03	T				038 82								
						ZH 0031		01	T			130 00									
						* TOTAL DU COMPTE =						168 82									
62	182	P	00093			ZH 0003		02	T				020 00								
						* TOTAL DU COMPTE =						020 00									
62	182	P	00110	O		ZD 0018		03	T				020 37								
						ZH 0004		03	T			240 72									
						ZH 0005		03	T			065 71									
						ZH 0006		J 02	T			426 57									
						ZH 0039		01	P			090 00									
						* TOTAL DU COMPTE =						666 37									
62	182	T	00050	O		ZM 0036		J 04					150 12								
						ZM 0036		L 05	T			111 00									
						* TOTAL DU COMPTE =						261 12									
62	182	T	00055	O		ZM 0029		J 02	T				020 76								
						ZM 0029		K 04	T			023 94									
						* TOTAL DU COMPTE =						044 70									
* TOTAL COMMUNE DE BEZU HAULLEVILLE AU BOIS													3377 84								
62	335	B	00175	O		ZP 0010		01	T				240 70								
						ZP 0012		01	T			031 30									
						ZP 0022		02	T			030 30									
						ZP 0023		02	T			048 70									
						ZX 0019		J 01	T			051 02									
						ZX 0019		K 02	T			050 46									
						ZX 0019		L 03	T			024 36									
						ZX 0020		J 01	T			084 89									
						ZX 0020		K 02	T			070 56									
						ZX 0020		L 03	T			039 34									
						* TOTAL DU COMPTE =						671 63									
						62	335		00303			ZP 0020		02	T				216 10		
												* TOTAL DU COMPTE =						216 10			
62	335	D	00382			ZP 0024		02	T				036 10								
						ZP 0025		J 01	T			450 40									

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE					
DEPT	COM	L	NUMERO (1)	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub. Finc	CLASSE	Cultures	ANT	CULT CAD	SUPERFICIE			
													Ha	A	Ca	
62	335	D	00382			ZP 0025			K 02 T					4 50 40		
						ZX 0022			J 01 T				07			
						ZX 0022			K 02 T				1 50 63			
						ZX 0022			L 03 T							
						* TOTAL DU COMPTE =										
62	335	H	00091			ZX 0074			J 03 T					3 338		
						ZX 0074			K 04 T				0 5842			
						* TOTAL DU COMPTE =										
62	335	P	00081			C 0090			03 P					1 0055		
						C 0091			03				0 4080			
						* TOTAL DU COMPTE =										
62	335	P	00155			ZR 0030			01 T					1 3790		
						ZR 0030			02 T				1 3790			
						ZR 0033			J 01 T				1 1780			
						ZR 0033			K 02 T				1 1780			
						ZR 0033			01 T				4 3085			
* TOTAL DU COMPTE =												9 4225				
62	335	R	00139	O		C 0365			05 T					0 1557		
						C 0365			05 T				0 2061			
						C 0366			05 T				0 7044			
						C 0367			05 T				0 3854			
						C 0368			05 T				0 7295			
						C 0369			05 T				0 9749			
						* TOTAL DU COMPTE =										
62	335	S	00000			ZP 0052			02 T				0 2020			
						* TOTAL DU COMPTE =										
TOTAL COMMUNE DE FILLIEVRES													38 0277			
62	411	B	00050			ZC 0022			01 T					1 3050		
						* TOTAL DU COMPTE =										
62	411	B	00066			ZA 0024			01 T					0 4203		
						ZA 0025			01 T				1 2538			
						ZC 0002			03 P				0 8639			

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	B/O	Sub Fasc	CLASSE	Grande	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
			(1)												
62	411	B	00066		ZC	0017			01	T			082	55	
									* TOTAL DU COMPTE =				336	35	
62	411	B	00090		ZC	0005			02	P			34		
									* TOTAL DU COMPTE =				349	65	
62	411	B	00092		ZC	0013			01	T			0		
									* TOTAL DU COMPTE =				0		
62	411	B	00094		AC	0088			03	P			066		
					ZC	0011			01	T				50	
					ZC	0012			01	T			03		8
									* TOTAL DU COMPTE =				064		
62	411	B	00095		ZC	0021			01	T			109	46	
									* TOTAL DU COMPTE =				109	46	
62	411	D	00053		AC	0002			01	T			050	97	
					AC	0043			02				068	65	
					AC	0044			J 02	P			176	05	
					AC	0044			03	P			176	05	
					AC	0046				P			170	80	
					AC	0054			02				044	33	
					AC	0085			04	P			448	88	
					AC				04	P			028	41	
					Z	0027			01	T			819	51	
					Z	0021			03	P			056	62	
					ZA				01	T			106	57	
						0029			J 01	T			319	94	
					ZA	0029			K 02	T			106	64	
					ZA	0030			03	T			117	05	
						0046			03	P			175	28	
									* TOTAL DU COMPTE =				286	55	
62	411	C	00022		ZA	0023			01	T			057	28	
									* TOTAL DU COMPTE =				057	28	
62	411		00001		ZC	0019			01	T			186	37	
									* TOTAL DU COMPTE =				186	37	
	411	S	00013		ZC	0020			01	T			072	20	
									* TOTAL DU COMPTE =				072	20	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Fiec	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	411	T	00013		ZC	0016			01	T			06845		
									* TOTAL DU COMPTE =			06845			
62	411	V	00013		AC	0080			02	T			0307		
					AC	0081			02	T			03070		
									* TOTAL DU COMPTE =						
				* TOTAL COMMUNE D' HARAVESNES											
62	518	P	00068		ZC	0026			01	P			3520		
					ZD	0035			02	P			440		
					ZD	0036			04	P			8260		
					ZD	0040		A	03	T			07756		
					ZD	0040		B	03	P			04194		
									* TOTAL DU COMPTE =			30170			
62	518	P	00079		ZD	0033			04				15300		
					ZD	0039		A	03				07641		
					ZD	0039			03	P			04119		
									* TOTAL DU COMPTE =			27060			
				* TOTAL COMMUNE DE LINZEUX											
62	683	+	00003		ZH	0027			03	T			08947		
									* TOTAL DU COMPTE =			08947			
62	683	+	00037		AM	0049			A	01	P		01930		
					AM	0052			A	01	P		18735		
									* TOTAL DU COMPTE =			20665			
62	683	B	00103	O	AM	0044			01	P			00440		
					AM	0045			A	01	J		00774		
					AN	0029			01	P			12177		
					AN	0140			01	P			08923		
					AW	0073			01	P			09278		
					AW	0107			01	P			02025		
					ZD	0013			J	01	T		10055		
					ZD	0013			K	02	T		13117		
					ZD	0013			L	03	T		09703		
					ZE	0028			01	T			08098		
					ZL	0012			J	01	T		07671		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																					
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE										
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Frac	CLASSE	Groupes	Culturel	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca					
62	683	B	00108	O		ZL 0012			K 02 T					02724							
						ZL 0012			L 03 T					00781							
						ZL 0013			J 01 T					00331							
						ZL 0013			K 02 T					00117							
						ZL 0013			L 03 T					01128							
						ZL 0014			J 01 T					00000							
						ZL 0014			K 02 T					00700							
						ZL 0014			L 03 T					00068							
						ZL 0015			J 01 T					20000							
						ZL 0015			K 02 T					03224							
						ZR 0022			J 01 T					00124							
						ZR 0022			K 02 T					00498							
						ZR 0022			L 03 T					002151							
						* TOTAL DU COMPTE =													153409		
						62	683	B	00113			AM 0075			01 P					00173	
ZD 0014			J 02 T										09956								
ZD 0014			K 03 T										02199								
ZE 0029			J 01 T										50828								
ZH 0030			J 03 T										11945								
ZK 0005			J 01 T										08183								
ZK 0015			J 01 T										110192								
ZK 0015			K 02 T										10576								
ZK 0015			L 03 T				01315														
TOTAL DU COMPTE =													205367								
62	683	B	00137	O		ZH 0030			J 01 T				02441								
						ZL 0030			K 02 T				00221								
* TOTAL DU COMPTE =													02662								
62	683	B	00163	O		AL 0018			A 02 P				00905								
						AL 0019			A 02 P				02685								
* TOTAL DU COMPTE =													03590								
62	683	B	00126	O		ZH 0027			02 T				28438								
						* TOTAL DU COMPTE =													28438		
62	683	B	00127	O		ZH 0028			J 02 T				03638								
						ZH 0028			K 03 T				03637								
						* TOTAL DU COMPTE =													07275		
62	683	D	00131			ZH 0011			J 01 T				53257								
						ZH 0011			K 02 T				11678								
* TOTAL DU COMPTE =													64935								

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																						
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE											
DEPT	CDM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub. Finc	CLASSE	Groupe Cadastre	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca							
62	683	D	00140	O		AM	0047		A	01	J			00815								
						AV	0027			01	P						08628					
						ZD	0015			J	02	T						7	38			
						ZD	0015			K	03	T							1937			
						ZH	0012			J	01	T							52851			
						ZH	0012			K	02	T										
						ZK	0031			J	01	T							69			
						ZK	0031			K	02	T									29	
						ZK	0031			L	03	T							0			
						ZK	0033					01	T							3228		
						ZK	0034			J	01	T								793		
						ZK	0034			K	02	T								4820		
						ZK	0034			L	03	T								00728		
						ZL	0011			J	01	T								19508		
						ZL	0011			K	02	T								04663		
						ZL	0011			L	03	T								04321		
																				* TOTAL DU COMPTE =		243061
62	683	D	00141			AM	0050				01	P				06830						
						ZD	0012				01	T					09452					
						ZD	0012			K							10023					
						ZD	0012			L	03	T					02351					
						ZD	0012			J	02	T					02498					
						ZL	0011			K	03	T					36140					
						ZL	0011			J	01	T					23585					
ZK				K	02	T					14837											
														* TOTAL DU COMPTE =		105716						
62	683	G	00058			ZL	0001		J	01	T					00210						
						ZL	0001		K	02	T						00210					
														* TOTAL DU COMPTE =		00420						
62	683	H				ZK	0016				02	T				08196						
														* TOTAL DU COMPTE =		08196						
62	683	I	0000			ZK	0017				02	T				12977						
														* TOTAL DU COMPTE =		12977						
62	683	J	00063	O		AL	0007				02	P				05215						
														* TOTAL DU COMPTE =		05215						

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE					
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub Fac	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Hh	A	Ca	
			(1)													
62	683	L	00090		AW	0106			01	P				015	00	
									* TOTAL DU COMPTE =				015	00		
62	683	M	00044		ZK	0029			J	01	T			144		
					ZK	0029			K	02	T			268	50	
					ZK	0029			L	03	T			22	00	
									* TOTAL DU COMPTE =				434	00		
62	683	M	00048		AW	0113			01	P				306	76	
									* TOTAL DU COMPTE =				306	76		
62	683	P	00036		AW	0114			01	P				010	29	
					ZH	0016			01	T				069	59	
									* TOTAL DU COMPTE =				079	88		
62	683	P	00067		AV	0030			01	P				030	20	
					AW	0100			01	P				000	34	
					AW	0101			01	P				096	41	
					ZH	0003			01	T				165	22	
					ZH	0003			K	02	T			008	01	
					ZH	0013			J	01	T			417	77	
					ZH	0013			K	02	T			075	56	
					ZH	0014			J	01	T			558	95	
					ZH	0014			K	02	T			089	80	
					ZH	0014			L	03	T			014	82	
									* TOTAL DU COMPTE =				1457	08		
62	683	R	00050			0002			01	P				153	75	
									* TOTAL DU COMPTE =				153	75		
62	683	S	00000		AW	0108			01	P				003	00	
									* TOTAL DU COMPTE =				003	00		
TOTAL COMMUNE DE QUOEUX HAUT MAINIL													11361		54	
62	683	B	00031	O	A	0095			02	P				011	48	
					A	0097			02	P				099	47	
					B	0005			05	T				163	02	
					B	0016			01	T				056	64	
					B	0017			01	T				027	65	
					B	0127			02	T				043	30	
					B	0138			04	T				033	77	
					B	0211			04	T				203	52	
					B	0212			03	T				066	33	
					B	0218			01	T				012	51	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fiac	CLASSE	Groupe	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	838	B	00031	O		C 0166			03	T			07	90	
													* TOTAL DU COMPTE =		79045
62	838	B	00040	O		A 0025			04	P			05		
													* TOTAL DU COMPTE =		41128
62	838	B	00069			A 0008			05	T			113	18	
													* TOTAL DU COMPTE =		46174
62	838	C	00045			C 0049			01	P			038	10	
													* TOTAL DU COMPTE =		09975
62	838	V	00002	O		B 0072			01	T			032	28	
													* TOTAL DU COMPTE =		08601
62	838	V	00002	O		B 0076			01	T			053	73	
													* TOTAL DU COMPTE =		12990
62	838	V	00002	O		B 0052			01	T			129	90	
													* TOTAL DU COMPTE =		12990
62	838	V	00002	O		A 0042			03	T			069	12	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																				
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE									
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTD	Sub-Fonc	CLASSE	Groupe	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca					
62	838	V	00002	O		B 0007			01	T			01304							
						B 0015			01	P			0625							
						B 0022			01	T			00080							
						B 0103			J 03	T			01448							
						B 0103			K 04	T			01448							
						B 0104			03	T			00001							
						B 0159			02	T			0100							
						B 0162			03	P			0000							
						C 0009			01	P			0000							
																	* TOTAL COMMUNE DE VAULX	257		
62	868	G	00033			ZK 0061			J 02	T			02832							
						ZK 0061			K 03	T			02832							
62	868	S	00026			ZK 0059			J 02	T			03403							
						ZK 0059			K 03	T			03403							
						ZK 0060			02	T			01708							
																	* TOTAL DU COMPTE =	08514		
																	* TOTAL COMMUNE DE WAIL	13778		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00018

Contrôle des structures - Rescrit - GAEC
THELLIER Jacques et Julien.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23144
Réf. DRAAF : 90

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

GAEC THELLIER JACQUES ET JULIEN

Madame, Monsieur THELLIER Isabelle,
Julien

15 rue barlet

62127 BAILLIFUL AUZORNAILLES

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en l'installation de Madame THELLIER Isabelle dans le GAEC sans apport de superficie.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Madame THELLIER Isabelle remplit la condition de capacité professionnelle,
- Madame THELLIER Isabelle est polycultive et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du DDTM de la Région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à l'autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime d'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre demande a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023.

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier et de structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Andine LUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23144**

GAEC THELLIER JACQUES ET JULIEN représenté par Madame, Monsieur THELLIER Isabelle, Julien demeurant à **BAILLEUL AUX CORNAILLES** a déposé un rescrit pour : 93 ha 09 a 87

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES														
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE			
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub. Fico	CLASSE	Groupes Culturels	ANT	CULT CAD	Ha	A
62	070	B	00065	O	ZC	0092			03	T			02	34
													* TOTAL DU COMPTE = 20	
62	070	B	00075		ZD	0054			K 03	T			02	2
					ZD	0054			L 02	T			01	044
													* TOTAL DU COMPTE = 050 16	
62	070	C	00023	O	ZI	0030			04	T			03	6 10
													* TOTAL DU COMPTE = 036 10	
62	070	C	00025	O	ZH	0033			02				03	2 40
													* TOTAL DU COMPTE = 032 40	
62	070	H	00052		ZC	0030							03	2 20
					ZH	0018			02				08	5 90
													* TOTAL DU COMPTE = 1 18 10	
62	070	H	00054	O	ZI	00			03	P			04	4 70
													* TOTAL DU COMPTE = 044 70	
62	070	L	00008	O	ZI	0091			03	T			00	4 06
													* TOTAL DU COMPTE = 004 06	
62	070	M	00059			0265			01	P			08	0 58
													* TOTAL DU COMPTE = 080 58	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub./Rec	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	070	M	00061	O	ZC	0070		A	02	P			11240		
									* TOTAL DU COMPTE =				11240		
62	070	M	00062	O	ZD	0031		J	01	T			0400		
					ZD	0031		K	02	T			04135		
					ZH	0096			02	T			20370		
									* TOTAL DU COMPTE =				7000		
62	070	R	00052		D	0227		A	01	J			0000		
					D	0227		B	01	P			01100		
					ZI	0051			02	P			00050		
					ZI	0052			02	P			20000		
					ZI	0053			03	P			00050		
									* TOTAL DU COMPTE =				54107		
62	070	R	00053		ZH	0070			04	T			21620		
					ZI	0004			02	P			07900		
					ZL	0015			01	T			21054		
									* TOTAL DU COMPTE =				50574		
62	070	S	00020	O	ZC	0057			03	P			04500		
									* TOTAL DU COMPTE =				04500		
62	070	T	00019		ZD	0009			02	T			10780		
					ZD	0009		J	01	T			12190		
					ZI	0009			02	T			12190		
									TOTAL DU COMPTE =				35160		
62	070	T	00020		ZD	0015		J	01	T			04313		
					ZD	0015		K	02	T			02157		
									* TOTAL DU COMPTE =				06470		
62	070	T	00027		ZC	0028			01	T			01980		
					ZD	0008			02	T			06820		
					ZD	0010			02	T			01970		
					ZD	0034		J	01	T			10395		
					ZD	0034		K	02	T			10395		
									* TOTAL DU COMPTE =				31560		
62	070	T	00028		ZC	0087		J	02	P			09092		
					ZC	0087		K	03	P			09093		
					ZD	0013		J	01	T			04894		
					ZD	0013		K	02	T			02446		
					ZD	0014		J	01	T			03227		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Frac	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	070	T	00028		ZD	0014			K 02	T			01763		
* TOTAL DU COMPTE =													30515		
62	070	T	00031		ZC	0033			01	T			1381		
					ZC	0043			A 01	T			07300		
					ZC	0043			B 02	T					
					ZC	0055			03	P			08		
					ZC	0076			03	T			40		
					ZD	0011			02	T			01		
					ZD	0032			J 01	T			3685		
					ZD	0032			K 02	T			385		
					ZD	0036			J 01	T			4435		
					ZD	0036			K 02	T			04435		
					ZI	0005			02	T			14880		
					ZI	0054			03	P			05000		
					ZI	0055			03	P			03790		
					ZI	0056			04				06920		
* TOTAL DU COMPTE =													110500		
62	070	T	00032		ZC	0058			04	P			24940		
* TOTAL DU COMPTE =													24940		
62	070	T	00033		ZC	0010			03	P			06750		
TOTAL DU COMPTE =													06750		
62	070	T	00037		ZD	0010			K 03	T			05767		
						0053			L 02	T			01516		
* TOTAL DU COMPTE =													07283		
* TOTAL COMMUNE DE BAILLEUL AUX CORNAILLES													459083		
62	166	T	00012		ZB	0017			03	T			18969		
					ZB	0018			02	T			17470		
					ZB	0033			01	T			35719		
					ZC	0008			J 04	T			06439		
					ZC	0008			K 05	T			00716		
					ZC	0010			05	T			03021		
* TOTAL COMMUNE DE BOURS													82334		
221	L		0069		ZB	0052			02	T			14800		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE						
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub-Flec	CLASSE	Groupe	Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	221	B	00089		ZB	0055			02	T				31896		
														* TOTAL DU COMPTE = 46696		
62	221	C	00032	O	ZH	0005			03	T				06700		
														* TOTAL DU COMPTE = 06700		
62	221	G	00089		ZB	0058			02	T				29324		
														* TOTAL DU COMPTE = 29324		
62	221	R	00043		ZH	0076			02	T				20900		
														* TOTAL DU COMPTE = 20900		
62	221	R	00044		ZE	0037			03	T				20700		
						ZE	0038		03	T				03100		
						ZH	0075		02	T				00000		
														* TOTAL DU COMPTE = 30591		
62	221	R	00046		ZI	0016			02	T				75980		
														* TOTAL DU COMPTE = 75980		
62	221	T	00027		ZH	0052			01	T				09140		
						ZI	0060		02	T				09750		
														* TOTAL DU COMPTE = 18890		
62	221	T	00028		ZB	0030			02	T				18320		
						ZB	0031		02	T				04240		
						ZB	0032		02	T				01590		
						ZI	0042		02	P				29240		
						ZI	0043		02	T				05610		
						ZI	0044		02	T				04310		
						ZI	0045		02	T				02820		
						ZI	0061		02	T				21210		
						ZI	0063		02	T				04200		
														* TOTAL DU COMPTE = 91540		
62	221	T	00037		ZH	0026			02	P				02150		
														* TOTAL DU COMPTE = 02150		
62	221	T	00044		ZH	0020			03	T				09990		
						ZH	0021		03	T				10720		
						ZH	0031		02	T				07150		
						ZH	0032		02	T				09820		

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE						
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub-Flec	CLASSE	Groupe	Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	221	T	00044		ZH	0072			02	T				01030		
														* TOTAL DU COMPTE = 38710		
														* TOTAL COMMUNE DE CHELERS 361580		
62	820	T	00066		ZM	0009			02	T				27990		
														* TOTAL COMMUNE DE TINCQUES 27990		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
 518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
 courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00020

Contrôle des structures - Rescrit - PAQUET
Samuel.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23135
Réf. DRAAF : 81

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur PAQUET Samuel
1 rue de l'Église
62138 VIOLAINVILLE

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/05/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation.

Des éléments renseignés dans votre courrier, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 59 ha 67 a 74 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDRLE de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre situation a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2024

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier et de structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Blairdine C. VELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23135

Monsieur **PAQUET Samuel** demeurant à **VIOLAINES** a déposé un rescrit pour : 59 ha 67 a 74 ca

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES													
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							S	EFFICACIE	
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	SUB.FINE	CLASSE	AMT	CULT. CAL.	A	Ca
			(1)					Groupes Culturels					
62	373	D	00091	O	ZC	0057		02	T			11	07
								* TOTAL DU COMPTE =				11	07
62	373	D	00157		ZB	0118		02	T			00	56
								* TOTAL DU COMPTE =				00	56
62	373	D	00185		AE	0064						02	912
								* TOTAL DU COMPTE =				02	912
62	373	D	00204		ZB	0120		02	T			00	06
								* TOTAL DU COMPTE =				00	06
62	373	D	00217	O	ZC	0055		J 01	T			00	746
								K 02	T			00	747
								* TOTAL DU COMPTE =				01	493
62	373	D	00268	O	ZC	0053		J 01	T			04	960
								K 02	T			04	780
								* TOTAL DU COMPTE =				09	740
62	373	D	00269		ZC	0052		J 01	T			02	348
					ZC	0052		K 02	T			02	196
								* TOTAL DU COMPTE =				04	544
62	373	D	00270		ZB	0023		03	T			19	451
					ZC	0051		J 01	T			22	815

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES									SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFI	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Frac	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	I	A	Ca	
			(T)													
62	373	D	00270		ZC	0051			K 02	T						24
									* TOTAL DU COMPTE =							552.87
62	373	D	00271		ZB	0024			03	T						1.451
					ZB	0036			J 02	T						2.782
					ZB	0036			K 03	T						0.01
					ZC	0050			J 01	T						258.10
					ZC	0050			K 02	T						115.69
									* TOTAL DU COMPTE =							853.13
62	373	F	00043	O	ZB	0033			03	T						090.93
									* TOTAL DU COMPTE =							090.93
62	373	H	00046	O	ZB	0121			J 02	T						046.26
					ZB	0121			J 03	T						018.16
					ZC	0054			J 01	T						014.02
					ZC	0054			K 02	T						013.87
									* TOTAL DU COMPTE =							092.31
62	373	L	00096		ZB	0034			J 02	T						006.86
					ZB	0034			K 03	T						039.59
									* TOTAL DU COMPTE =							046.45
62	373	P	00064		ZC	0056			J 01	T						057.48
					ZC	0056			K 02	T						071.88
									* TOTAL DU COMPTE =							129.36
62	373	R	00036		ZB	0119			02	T						000.73
									* TOTAL DU COMPTE =							000.73
COMMUNE DE GIVENCHY LES LA BASSEE													2075.36			
			L 00243		AO	0016			01	T						017.58
									* TOTAL DU COMPTE =							017.58
62	373	P	00069		AO	0017			01	T						226.63
									* TOTAL DU COMPTE =							226.63
* TOTAL COMMUNE DE LORGIES													244.21			
62	863	+	00005		ZH	0030			J 02	T						056.63
					ZH	0030			K 03	T						012.46
									* TOTAL DU COMPTE =							069.09
62	863	+	00007	D	AE	0679			02	T						000.43

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES														
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE			
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fisc	CLASSE	Groupe Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	Ares
62	863	+	00007	O		AE 0684			02	T			0030	
						ZH 0040			J 01	T		01438		
						ZH 0040			K 02	T		01068		
									* TOTAL DU COMPTE =				01766	
62	863	+	00235			AE 0682			02	T			00283	
									* TOTAL DU COMPTE =				00283	
62	863	+	00452	O		ZE 0106			J 02	T			25147	
						ZE 0106			K 03	T		02876		
									* TOTAL DU COMPTE =				28023	
62	863	C	00042	O		ZI 0054							01009	
									* TOTAL DU COMPTE =				01009	
62	863	C	00346			ZI 0039			J 01	T			03751	
						ZI 0039			K 02	T		01729		
									* TOTAL DU COMPTE =				05480	
62	863	C	00386			ZI 0035			J 01	T			25265	
						ZI 0035			K 02	T		05847		
									* TOTAL DU COMPTE =				31112	
62	863	D	00484	O		ZH 0017			02	T			06705	
									* TOTAL DU COMPTE =				06705	
62	863	D	00489	O		ZH 0016			02	T			08217	
									* TOTAL DU COMPTE =				08217	
62	863	D	00734	O		ZI 0094			01	J			00959	
									* TOTAL DU COMPTE =				00959	
62	863	D	00826	O		ZH 0018			02	T			09001	
						ZH 0054			J 01	T		14406		
						ZH 0054			K 02	T		05328		
									* TOTAL DU COMPTE =				28735	
62	863	D	00830	O		AE 0142			02	T			02810	
						AE 0143			02	T		02844		
						ZH 0053			J 01	T		14407		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE					
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFI	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Fin	CLASSE	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	a		
62	863	D	00830		ZH	0053			K 02	T			05328			
													* TOTAL DU COMPTE =		25389	
62	863	D	00847		AK	0078				02	T		497			
													* TOTAL DU COMPTE =		497	
62	863	D	00856		ZE	0105			J 01	T			3630			
													* TOTAL DU COMPTE =		3630	
					ZE	0105			K 04	T			66			
					ZI	0041			J 01	T			28			
					ZI	0041			K 02	T			1327			
													* TOTAL DU COMPTE =		14751	
62	863	D	00904		AK	0384			K 01	J			00175			
													* TOTAL DU COMPTE =		00175	
62	863	F	00184		ZI	0038			J 01	T			02363			
					ZI	0038				02	T		01404			
					ZI	0095				01	T		30661			
													* TOTAL DU COMPTE =		34428	
62	863	F	00191		AK	0387			K 02	P			00272			
													* TOTAL DU COMPTE =		00272	
62	863	L	00352			0038				01	T		00996			
													* TOTAL DU COMPTE =		00996	
62	863	L	00462			0038				01	T		01014			
													* TOTAL DU COMPTE =		01014	
62	863	L	00531	O	ZH	0039				01	T		07047			
													* TOTAL DU COMPTE =		07047	
62	863	L			ZH	0035				01	T		00631			
													* TOTAL DU COMPTE =		00631	
					AI	0781				02	P		01806			
					AL	0415				01	T		03830			
					ZH	0015				02	T		32516			
					ZH	0037				01	T		01029			
													* TOTAL DU COMPTE =		39181	
62	863	P	00157		AI	0709				02	P		00950			
													* TOTAL DU COMPTE =		00950	
62	863	P	00222	O	ZH	0033			J 01	T			04468			

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	ETO	Sub-Fin	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
62	863	P	00222	O	ZH	0033			K 02	T			010	21	
									* TOTAL DU COMPTE =				054	89	
62	863	P	00282		AI	0782			02	P			000	81	
									* TOTAL DU COMPTE =				000	81	
62	863	P	00293		AH	0082			02	T			000	29	
					ZH	0014			J 02	T			000	28	
					ZH	0014			K 03	T			000	00	
					ZI	0037			J 01	T			165	70	
					ZI	0037			K 02	T			000	42	
					ZI	0040			J 01	T			000	08	
					ZI	0040			K 02	T			000	23	
					ZI	0055			J 01	T			030	12	
					ZI	0055			K 02	T			081	46	
					ZI	0102			01	T			031	86	
									* TOTAL DU COMPTE =				948	49	
62	863	R	00145		AK	0383			02				001	84	
									* TOTAL DU COMPTE =				001	84	
62	863	R	00157		AK	0385				P			002	43	
									* TOTAL DU COMPTE =				002	43	
62	863	T	00167	O	ZH				J 01	T			005	37	
					ZI	007			K 02	T			004	12	
									* TOTAL DU COMPTE =				009	49	
62	863	V	00173			0386			02	P			006	07	
									* TOTAL DU COMPTE =				006	07	
					* TOTAL COMMUNE DE VIOLAINES								364	17	
									Parcellaire total				596	74	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00021

Contrôle des structures - Rescrit - PRUVOST

Anthony.odt

Projet de recueil



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23139
Réf. DRAAF : 78

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur PRUVOST Anthony
46 rue de monteville
62310 COUPELLE-LE-FILLE

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/07/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 57 ha 84 a 93 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la réglementation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDRE de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Il cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre situation a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier compétente des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

Blondine CVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23139**

Monsieur PRUVOST Anthony demeurant à COUPELLE VIEILLE a déposé un rescrit pour : 57 ha 84 a 93 ca

Commune	Réf cadastrale	Surface exacte
Coupelle Vieille	B0105	0ha,51a,75ca,
Coupelle Vieille	ZH0087	1ha,49a,50ca,
Coupelle Vieille	ZH0096	0ha,48a,3E
Coupelle Vieille	ZK0072	0ha,68a,80ca
Coupelle Vieille	ZK0035	0ha,5,00ca,
Coupelle Vieille	B0411	0ha,1,04ca,
Coupelle Vieille	ZK0034	0ha,4,
Coupelle Vieille	ZK0115	0ha,60ca,
Coupelle Vieille	ZK0031	0ha,48a,3ca,
Coupelle Vieille	ZK0033	0ha,4,8ca,
Coupelle Vieille	ZK0038	0ha,3a,39ca,
Coupelle Vieille	ZK0041	2ha,87a,07ca,
Coupelle Vieille	ZK0078	0ha,86a,32ca,
Coupelle Vieille	ZK0078	1ha,72a,63ca,
Coupelle Vieille	ZK0078	0ha,63a,43ca,
Coupelle Vieille	ZK0078	0ha,63a,44ca,
Coupelle Vieille	ZK0078	0ha,45a,35ca,
Coupelle Vieille	ZK0078	0ha,45a,36ca,
Coupelle Vieille	ZK0082	0ha,43a,31ca,
Coupelle Vieille	ZK0082	0ha,43a,31ca,
Coupelle Vieille	ZK0090	0ha,67a,56ca,
Coupelle Vieille	ZK0005	0ha,82a,50ca,
Coupelle Vieille	ZK0023	1ha,34a,36ca,
Coupelle Vieille	ZK0025	0ha,31a,96ca,
Coupelle Vieille	ZK0031	2ha,42a,98ca,
Coupelle Vieille	ZK0067	0ha,52a,57ca,
Coupelle Vieille	ZK0068	0ha,88a,93ca,
Coupelle Vieille	ZK0124	1ha,13a,55ca,
Coupelle Vieille	b0343	0ha,32a,00ca,
Coupelle Vieille	b0344	0ha,35a,88ca,
Coupelle Vieille	ZK0073	0ha,79a,64ca
Coupelle Vieille	ZK0073	1ha,59a,29ca,
Coupelle Vieille	ZK0114	0ha,28a,30ca,
Coupelle Vieille	ZK0116	0ha,39a,19ca
Coupelle Vieille	ZK0122	0ha,15a,48ca,
Coupelle Vieille	ZK0123	0ha,51a,26ca,
Coupelle Vieille	ZK0124	0ha,17a,30ca,
Coupelle Vieille	ZK0125	0ha,40a,80ca,
Coupelle Vieille	ZK0032	1ha,07a,49ca,
Coupelle Vieille	b0345	0ha,36a,68ca,
Coupelle Vieille	b0346	0ha,09a,36ca,

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Coupelle Vieille	zk0069	1ha,54a,20ca,
Coupelle Vieille	zk0077	2ha,22a,47ca,
Coupelle Vieille	zk0084	0ha,44a,16ca,
renty	zk0022	1ha,62a,08ca,
renty	zk0022	1ha,62a,08ca,
renty	zk0029	0ha,97a,49ca,
renty	zk0029	0ha,32a,50ca,
audincthum	zp0002	0ha,69a,90ca,
audincthum	zp0003	0ha,32a,99ca,
Coupelle Vieille	zk0068	0ha,57a,05ca,
Coupelle Vieille	zk0032	2ha,00a,63ca
Coupelle Vieille	zk0089	1ha,05a,15ca,
Coupelle Vieille	b0010	0ha,56a,45ca,
Coupelle Vieille	zk0071	1ha,24a,37ca,
Coupelle Vieille	zk0030	0ha,31a,43ca
Coupelle Vieille	zk0091	0ha,52a,58ca,
Coupelle Vieille	zk0039	1ha,52a,7
Coupelle Vieille	zk0040	1ha,46a,1ca,
audincthum	zk0125	0ha,61a,1ca,
audincthum	zk0125	0ha,61a,9ca,
Coupelle Vieille	zk0036	0ha,3a,21ca,
Coupelle Vieille	zk0037	0ha,2a,6ca,
Coupelle Vieille	zk0028	0ha,1ca,
renty	zk0033	0ha,04a,61ca,
Coupelle Vieille	zk0081	0ha,45a,32ca,
Coupelle Vieille	zk0081	0ha,45a,32ca,
Coupelle Vieille	zk0029	0ha,16a,71ca,
audincthum		0ha,65a,85ca
audincthum		0ha,65a,85ca
Coupelle Vieille	zk0070	0ha,62a,68ca,
Coupelle Vieille	zk0070	0ha,62a,69ca,
Coupelle Vieille	zk0083	0ha,51a,61ca,

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-05-22-00022

Contrôle des structures - Rescrit - SCEA
MONCHY.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

Service instructeur :

**DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. : 62-23125
Réf. DRAAF : 89

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

SCEA MONCHY

Monsieur MONCHY Mickaël
275 rue de la Verte
62129 BELLINGHEM

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-10 du Code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 31/03/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en la transformation de l'exploitation individuelle de Monsieur MONCHY Mickaël en SCEA sans autre modification et à périmètre constant. Monsieur MONCHY Mickaël sera l'unique associé exploitant de la SCEA.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après autorisation une surface de 35 ha 17 a 60 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez le conditionnement de capacité professionnelle,
- vous n'êtes pas professionnel.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDRE de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de seuil de la autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux infor-

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

mations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 22 mai 2023

Pour le préfet, par substitution,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Stéphanie CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23125**

SCEA MONCHY représentée par **Monsieur MONCHY Mickaël** demeurant à **BELLINGHEM** a déposé un rescrit pour : 35 ha 17 a 60 ca

Commune	Réf cadastrale	Surface exacte
ECQUES	ZA0122	ha . 68 a. 77 ca.
ECQUES	ZA0123	ha . 55 a. 96 ca.
ECQUES	ZH0157	ha . 91 a. 11 ca.
ECQUES	ZH0157	ha . 91 a. 11 ca.
ECQUES	ZH0158	ha . 55 a. 96 ca.
BELLINGHEM	ZB0043	ha . 1 a. 54 ca.
BELLINGHEM	ZB0070	ha . 54 a. 1 ca.
ECQUES	ZA0183	ha . 1 a. 27 ca.
ECQUES	ZA0184	ha . 42 a. 1 ca.
BELLINGHEM	ZA0113	ha . 1 a. 24 ca.
BELLINGHEM	ZA0113	ha . 64 a. 69 ca.
BELLINGHEM	ZB0035	ha . 34 a. 03 ca.
ECQUES	ZA0121	ha . 32 a. 64 ca.
ECQUES	ZD0013	ha . 19 a. 12 ca.
ECQUES	ZD0014	ha . 19 a. 13 ca.
BELLINGHEM	ZA0008	ha . 25 a. 87 ca.
BELLINGHEM	ZA0009	ha . 31 a. 06 ca.
BELLINGHEM	ZB0001	ha . 41 a. 19 ca.
BELLINGHEM	ZB0002	ha . 33 a. 37 ca.
BELLINGHEM	ZB0004	ha . 34 a. 64 ca.
BELLINGHEM	ZA0114	ha . 69 a. 28 ca.
BELLINGHEM	ZB0002	ha . 27 a. 66 ca.
BELLINGHEM	ZB0202	ha . 27 a. 67 ca.
BELLINGHEM	ZB0202	ha . 27 a. 67 ca.
BELLINGHEM	ZC0151	ha . 31 a. 16 ca.
PRECHY	ZK0054	ha . 38 a. 27 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0002	ha . 16 a. 90 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0003	ha . 28 a. 95 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0004	ha . 18 a. 42 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0031	ha . 19 a. 73 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0032	ha . 10 a. 14 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0033	ha . 10 a. 14 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0035	ha . 47 a. 51 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0080	ha . 22 a. 43 ca.
ECQUES	ZA0147	ha . 60 a. 10 ca.
ECQUES	ZA0148	ha . 9 a. 56 ca.
ECQUES	ZA0120	ha . 71 a. 52 ca.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

BELLINGHEM	ZB0009	ha . 38 a. 95 ca.
BELLINGHEM	ZB0036	ha . 18 a. 07 ca.
BELLINGHEM	ZA0032	ha . 15 a. 93 ca.
BELLINGHEM	ZA0033	ha . 20 a. 51 ca.
BELLINGHEM	ZA0222	ha . 8 a. 97 ca.
BELLINGHEM	ZA0229	ha . 45 a. 83 ca.
BELLINGHEM	ZC0140	ha . 36 a. 16 ca.
BELLINGHEM	ZA0034	ha . 32 a. 06 ca.
BELLINGHEM	ZA0118	ha . 14 a. 91 ca.
BELLINGHEM	ZC0150	ha . 69 a. 97 ca.
BELLINGHEM	ZC0150	ha . 11 a. 96 ca.
BELLINGHEM	ZB0072	ha . 30 a. 91 ca.
BELLINGHEM	ZC0148	ha . 00 a. 7 ca.
BELLINGHEM	ZC0152	ha . 5 a. 50 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0006	ha . 43 a. 0 ca.
BELLINGHEM	ZA0042	ha . 7 a. 89 ca.
BELLINGHEM	ZA0044	ha . 5 a. 99 ca.
BELLINGHEM	ZA0044	ha . 9 a. 98 ca.
BELLINGHEM	ZA0013	ha . 59 a. 66 ca.
BELLINGHEM	ZB0074	ha . 83 a. 84 ca.
BELLINGHEM	ZA0043	ha . 13 a. 08 ca.
BELLINGHEM	ZC0132	ha . 66 a. 20 ca.
BELLINGHEM	ZC0132	ha . 22 a. 06 ca.
BELLINGHEM	ZA0115	ha . 32 a. 46 ca.
BELLINGHEM	ZA0040	ha . 20 a. 90 ca.
BELLINGHEM	ZC0042	ha . 41 a. 81 ca.
BELLINGHEM	ZA0041	ha . 24 a. 51 ca.
BELLINGHEM	ZB0030	ha . 12 a. 13 ca.
BELLINGHEM	ZB0071	ha . 13 a. 88 ca.
BELLINGHEM	ZB0032	ha . 28 a. 12 ca.
BELLINGHEM	ZA0035	ha . 11 a. 46 ca.
BELLINGHEM	ZA0116	ha . 33 a. 12 ca.
BELLINGHEM	ZC0139	ha . 35 a. 53 ca.
BELLINGHEM	ZC0045	ha . 24 a. 35 ca.
BELLINGHEM	ZK0052	ha . 65 a. 26 ca.
BELLINGHEM	ZB0071	ha . 43 a. 27 ca.
PIHEM	ZI0059	ha . 10 a. 12 ca.
BELLINGHEM	ZK0053	ha . 18 a. 06 ca.
PIHEM	ZK0056	ha . 18 a. 05 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0033	ha . 17 a. 01 ca.
PIHEM	ZK0055	ha . 70 a. 35 ca.
PIHEM	ZI0058	ha . 33 a. 42 ca.
PIHEM	ZC0034	ha . 48 a. 23 ca.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

SAINT-AUGUSTIN	ZC0082	ha . 36 a. 90 ca.
SAINT-AUGUSTIN	ZC0081	ha . 67 a. 59 ca.

Projet de recueil

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr